

TARIFS ECOLE 2025-2026

➤ Droits d'inscription/réinscription :

Non remboursables sauf en cas d'évènement indépendant de la volonté des parents tels que :

- Mutation, incapacité, décès, perte d'emploi avant inscription définitive
- Refus d'inscription/réinscription à l'initiative de l'Ensemble Scolaire Saint-Michel Les Arcades

SCOLARITE

Contribution annuelle des familles (Coopérative scolaire 20 €, assurance individuelle accident 6 €, activités culturelles 5€ incluses)	614.00 €
Cotisation Enseignement Catholique	49.00 €
Droits d'inscription (nouveaux élèves) (règlement à joindre au dossier)	65.00 €
Droits de réinscription	45.00 €

Abattement de 5% sur **la contribution des familles** si 2 enfants inscrits dans le groupe scolaire et 7,5% si 3 enfants inscrits ou plus.

En cas de départ en cours d'année, tout mois commencé est dû.

RESTAURATION

Inscription pause méridienne & repas d'avance (règlement à joindre au dossier)	58.00 €
Pause méridienne & repas	7.23 €
Forfait annuel	900.00 €
PAI : par repas pour la surveillance	3.12 €

GARDERIE

Garderie/Etudes à l'heure	2.96 €
---------------------------	--------

APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre)

Cotisation annuelle APEL par famille 23€ ou 7.5€ si vous cotisez déjà dans un autre établissement privé. Ce versement par famille témoigne de votre solidarité pour la participation au fonctionnement et aux activités proposées par l'APEL. Vous bénéficierez d'un abonnement à la revue « Famille et Education ».

Rappel : Cette demande d'inscription a déjà été prise en compte dans le document comptable, ne pas remettre de règlement.